

A wide-angle photograph of a large-scale quarry or construction site. In the foreground, a yellow bulldozer is partially visible on the left, and a large pile of dark, rocky earth dominates the center. In the middle ground, a yellow articulated haul truck is parked on a dirt road. The background features a steep, rocky cliffside with a dirt road winding up it. In the distance, a large industrial structure, possibly a conveyor system or processing plant, is visible against a clear sky. The overall scene is one of active earthmoving and construction.

Dépôt de terres en provenance de la Base aérienne de Florennes

octobre 2021

Demande pour établissement temporaire (chantier)

Permis pour le **dépôt de terres excavées** provenant **uniquement** des travaux de terrassement pour les infrastructures nécessaires à l'arrivée de nouveaux chasseurs F35 sur **la Base aérienne de Florennes**

Demandeur : Calcaires de Florennes s.a.

La loi prévoit une
R . I . P .

Réunion d'Information Préalable

Une RIP est nécessaire pour que le public puisse être informé du projet et puisse poser toutes les questions utiles et que celles-ci soient intégrées et examinées lors de l'Etude d'Incidence sur l'Environnement qui suivra.

Celle-ci sera confiée au Bureau ARCEA, bureau agréé par la R.W. pour examiner tous les impacts environnementaux qui pourraient être induits par le projet.

En résumé :

1. Le demandeur décrit le projet et les dispositions prises
2. Vous nous faites part des questions ou des inquiétudes
3. Nous y répondrons et ARCEA approfondira le sujet pendant l'Etude des Incidences sur l'environnement

Présentation du projet

- Travaux d'infrastructures nécessaires avant l'arrivée des avions F35
- Les travaux débutent par des terrassements extrêmement importants.
- Entre **500 et 800.000 m³** de terres doivent être déplacés

Si une petite partie de ces volumes pourra être étalée dans les environs très proches de la zone des travaux (en interne de la Base), la majorité des terres seront évacuées jusqu'à un site autorisé.

Les sites autorisés ne sont pas nombreux et le charroi sera important.

Présentation du projet

800.000 m³ de terres correspond à 50.000 semi-remorques sur les routes.

Ce sont des terres de type I, II et III :

Type I = terres naturelles (bois, zones naturelles)

Type II = terres agricoles (prairies, champs)

Type III = zones construites

Ici, la très grande majorité des terres sont constituées de terres de type I et II.

Notre carrière voisine de la Base a la possibilité de les recevoir et les déposer dans la zone excavée de la carrière où nous ne devons plus extraire. C'est aussi l'endroit où nous déposons aujourd'hui nos terres de découvertures.

De plus, étant donné nos limites de propriétés communes avec la Base, ces terres ne sortiraient pas sur la voirie publique.

Quelles sont les précautions prises une fois le permis de dépôt obtenu ?

Déplacement de ces terres sera gérée sous la supervision de Walterre.asbl.

Le Gouvernement wallon a reconnu l'asbl WALTERRE comme l'opérateur en charge des missions de contrôle qualité des terres et des mouvements de terres en Wallonie.

Walterre assure la certification et la traçabilité des terres en Wallonie depuis leur site d'origine jusqu'à leur réutilisation. (Ici dépôt en fond de carrière)

Il s'agira de :

Contrôler avant l'excavation la qualité des terres en place

Surveiller le transfert des terres jusqu'au site de réception

Surveiller le dépôt des terres là où celui-ci sera autorisé

Intérêts du projet :

Outre le fait que les travaux d'infrastructure mis en place par l'armée dans le cadre des besoins de l'Etat et de ses engagements vis-à-vis de l'OTAN sont considérés par le Gouvernement d' "Intérêt Public", la possibilité de les déposer à la carrière permet les avantages suivants :

Réduire le charroi dans Florennes et sur les routes wallonnes; c'est-à-dire:

- réduire les émissions de CO2
- réduire le trafic
- réduire les poussières
- réduire la détérioration des routes



Etapes de la demande de permis

- RIP et réception des remarques du public
- Etudes d'incidences sur l'environnement
- Dépôt à l'Administration du dossier et de l'Etude d'Incidences
- Examen de la demande par l'Administration qui interroge différents organes
- Enquête publique
- Examen par l'Administration des remarques
- Acceptation ou refus de la demande

Présentation du projet

Vos suggestions ou remarques peuvent encore être adressées par écrit
jusqu'au 19 octobre à la fois:

à la commune: Yasmina Djegham
Administration communale de et à 5620 Florennes

copie à la carrière: Marc Bertrand
60 rue de Corenne 5620 Florennes

Les Calcaires de Florennes:
une exploitation responsable et réfléchie,
actrice de l'économie circulaire.

Merci de votre attention.